



HAL
open science

Temps et migrations

Delphine Mercier, Sylvia Chiffoleau, Jens Thoemmes

► **To cite this version:**

Delphine Mercier, Sylvia Chiffoleau, Jens Thoemmes. Temps et migrations. Temporalités : revue de sciences sociales et humaines, 2021, 33, 10.4000/temporalites.8883 . halshs-03290005

HAL Id: halshs-03290005

<https://shs.hal.science/halshs-03290005>

Submitted on 21 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Temps et migrations

Delphine Mercier, Sylvia Chiffolleau et Jens Thoemmes



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/8883>

DOI : [10.4000/temporalites.8883](https://doi.org/10.4000/temporalites.8883)

ISSN : 2102-5878

Éditeur

ADR Temporalités

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Delphine Mercier, Sylvia Chiffolleau et Jens Thoemmes, « Temps et migrations », *Temporalités* [En ligne], 33 | 2021, mis en ligne le 15 juillet 2021, consulté le 21 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/8883> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.8883>

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2021.



Les contenus de *Temporalités* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Temps et migrations

Delphine Mercier, Sylvia Chiffoleau et Jens Thoemmes

- 1 Ce dossier interroge la question des temporalités articulée à celle des migrations. Nous faisons le constat que si le « temps » est fréquemment mobilisé dans les titres d'articles ou d'ouvrages sur les migrations, force est de constater que ce concept reste souvent à l'état d'illustration. Le dernier ouvrage sur les migrations qui a utilisé le terme « temporalités » faisait ainsi part du constat suivant : « les temporalités constituent une entrée courante de l'approche des migrations internationales, tout en n'en demeurant bien souvent qu'une dimension implicite, voire impensée » (Baby-Collin *et al.* 2017). Dans cette lignée, le présent numéro de *Temporalités* cherche à élargir la pensée diachronique et séquentielle des migrations pour retrouver une multiplicité de temps sociaux (Gurvitch, 1958).

Les premières explorations : parcours, attente et institutions

- 2 Dans l'ensemble, la littérature sur les migrations a abordé la question du temps des migrations sous plusieurs angles. Nous en retenons trois ici à titre d'exemple : les parcours, le transit et l'attente, les catégories institutionnelles.
- 3 Les travaux des anthropologues, géographes, historiens et sociologues ont d'abord regardé plus spécifiquement les temps des migrations (Sayad, 1999) et des parcours. Les temporalités y sont souvent décrites comme des « fronts pionniers », comme des extensions du temps durant les différentes étapes du parcours migratoire. Évoluant dans un entre-deux et dans un entre-lieux, les migrants, les réfugiés, les étrangers, les travailleurs saisonniers temporaires se regroupent autour de cette « dialectique entre parcours et projet migratoires qui se construit dans l'imbrication des temporalités » (Counhil et Simon-Lorière, 2011). Les temporalités prennent le pas sur la question de l'espace. D'autres travaux ont conduit à un changement de paradigme de la nature des migrations, l'inscrivant dans le registre des mobilités (Tarrius, 1992 ; Cortès et Faret, 2009 ; Pellerin, 2011 ; Péraldi et Terrazoni, 2016), avec des conséquences importantes sur les temporalités. Dans cette perspective, la mise en évidence du caractère

réversible, temporaire ou circulaire des déplacements rompt de manière générale avec l'idée d'un départ et d'une arrivée définitive, avec la présomption d'un trajet unique ou d'un chemin tracé préalablement.

- 4 Des travaux se sont aussi centrés sur les temps du transit (Bredeloup, 2013) et de l'attente. En décrivant l'allongement des temps d'attente à chaque escale au cours du transit, certains auteurs concluent que la conscience du temps perdu ne l'est pas forcément, car chaque étape est également une expérience qui renforce des apprentissages. D'autres contributions montrent au contraire que durant les périodes d'attente le temps devient un temps confiné, et l'absence d'apprentissage et de rencontres rend alors ce temps inutile (Kobelinsky, 2014). On parle de confinement du temps, temps emprisonné, temps privé. Enfin, des auteurs qui étudient le renforcement des politiques de contrôle des migrations en Europe ou aux États-Unis font la démonstration de l'augmentation des « poches » d'attente tout au long du parcours des aspirants à la migration. Ces « poches d'attente » ne concernent d'ailleurs pas seulement les aspirants, mais elles sont également liées à la restriction des conditions d'obtention d'un titre de séjour, qui retarde l'accès à un statut régulier des étrangers déjà présents sur le territoire, parfois de longue date. Ceux-ci sont ainsi condamnés à vivre dans un « éternel présent fait de multiples recommencements » (Le Courant, 2014). Le temps du passage et des papiers est suspendu et reporte sans cesse d'autres temporalités.
- 5 Les institutions imposent également leurs temporalités, et ce sont celles-ci qui structurent aussi l'espace migratoire. Ces temporalités varient en fonction des institutions, des lois nationales et internationales, des instances intermédiaires (pays de transit) et bien sûr en fonction des échelles, du niveau international au niveau le plus local. De plus, tout un vocabulaire de classifications basé sur des catégories temporelles a été développé : « primo-arrivant », « durablement installé », « visa longue durée » etc. ne sont que quelques exemples qui renvoient aux temps des institutions.

Les thèmes du dossier à l'épreuve des temporalités : exil, main-d'œuvre, politiques de contrôle

- 6 Nous nous proposons dans ce numéro d'analyser de quelle manière l'état présent et l'évolution des migrations peuvent être éclairés par une analyse des temporalités. En effet, le passage des migrations traditionnelles à la mobilité, la réversibilité des déplacements, les allers-retours indiquent que les temps doivent être désormais un domaine privilégié d'analyse des pratiques migratoires. En effet, les rapports aux temps des migrants, entre temps courts (urgence des départs, des passages) et temps longs (celui des institutions, transit, projet de vie), permettent de remettre de l'alternance là où une vision de la linéarité et de la séquence départ/arrivée réduisent souvent la complexité et l'épaisseur des expériences. Il s'agit de ne pas céder non plus à une « linéarité à rebours » (Green, 2002), qui consiste pour les analyses des parcours migratoires à reculer du pays d'arrivée au pays de départ, mais bien de replacer l'analyse des temporalités de la migration comme des temps vécus et non pas seulement comme des temps dont la signification est celle donnée par ceux qui les organisent. Traiter des temps des migrations incluant des aspects objectifs et subjectifs s'avère indispensable.

Les temps des déplacements, des déplacés : exil, migration et mobilité

- 7 L'approche par les temporalités permet par ailleurs d'affiner la distinction entre réfugiés et migrants. Une des errances théoriques dans ce champ d'études a été de trop souvent assimiler les questions de l'exil à des questions de migration/mobilité. Dans le cadre de l'exil, la centralité de l'action est le refuge, la fuite. Dans la migration, la centralité de l'action est davantage basée sur le fait de se déplacer pour travailler, pour étudier... Les temporalités ne sont donc pas les mêmes, et pourtant elles agissent et enferment tout autant ceux qui circulent. Nous verrons dans ce dossier que la question des migrations s'organise autour de ces deux statuts, qui apparaissent distincts dans leur traitement et dans la construction des trajectoires temporelles. Un des axes est orienté sur la question des réfugiés, et sur ce que l'exil fait à leurs trajectoires, le temps étant alors traité comme un temps d'attente.

Le temps de la segmentation des marchés du travail

- 8 D'autres contributions proposent de réfléchir sur un autre axe tout aussi connu, mais beaucoup moins discuté, celui de la main-d'œuvre migrante, pour qui le temps s'organise autour du travail. Les migrants qui exercent des activités de travail se retrouvent dans des temporalités autres que celles que connaissent les exilés et demandeurs d'asile. La notion dominante n'est plus l'attente, mais la disponibilité et la flexibilité. Ces travaux s'interrogent tout particulièrement sur les interfaces entre parcours individuels et mutations sociales dans un contexte de mobilités, de migration. Ils posent la question de la disponibilité temporelle. Ces articles mobilisent fréquemment le niveau international, voire transnational. Ils mettent l'accent sur les temporalités et les analyses processuelles afin d'éclairer les dynamiques, les rythmes, les séquences dans les évolutions. Ils utilisent également les approches par l'entreprise ou par les secteurs d'activité.

Les temps des contrôles, des interstices

- 9 Agir sur le temps des individus, le contraindre, est une technologie classique du pouvoir. Dans le contexte migratoire actuel, la manipulation de l'espace et du temps permet une mise à l'écart des étrangers qui sont éloignés des citoyens, à la fois physiquement et socialement. Les États occidentaux, à travers leur politique de contrôle des flux migratoires, participent à l'ordonnancement du monde social par la définition d'une hiérarchie sociale et identitaire. De cette manière, la distanciation géographique s'accompagne d'un processus de distanciation sociale et de construction sociale de la différence qui se répercute sur les pratiques quotidiennes des individus.

Les frontières temporelles

- 10 Les discours politiques qui encadrent le contrôle des flux migratoires s'attachent à définir une frontière temporelle, et, de cette manière, participent à la construction d'une distance entre les migrants et les nationaux. Les discours humano-sécuritaires

produisent des « profils » d'indésirables, qui deviennent des figures de l'altérité dans les représentations sociales, et des cadres de référence dans la mise en place des politiques nationales et internationales de contrôle et d'aide aux migrants. Les frontières temporelles accompagnent, renforcent ou remplacent les frontières géographiques.

- 11 La politique européenne de contrôle des flux migratoires a entraîné une « externalisation de l'asile » et une « externalisation de la répression et de l'enfermement des migrants » (Valluy, 2005). La diffusion des logiques sécuritaires et anti-migratoires européennes a favorisé la création de lieux de rétention dans les « États partenaires », qui bénéficient en échange d'avantages économiques et financiers (Valluy, 2005). Les centres de rétention se multiplient dans les pays voisins de l'UE, comme la Libye ou la Turquie (Clochard, 2010) et les relations euro-méditerranéennes sont de plus en plus orientées vers la lutte contre l'immigration. L'accord passé entre l'Union européenne et la Turquie en 2016 en est un exemple. La Turquie s'est engagée à contrôler les départs ainsi qu'à réadmettre les migrants passés illégalement, et l'UE examine les demandes d'asile depuis la Turquie. En plus du contrôle aux limites de l'espace Schengen, le contrôle des migrants s'est également renforcé en son sein, au niveau des frontières nationales (Babels, 2017). Les points de passage au niveau des frontières nationales deviennent des lieux-frontières sur lesquels se fixent des campements, des centres de tri et de rétention, où les migrants sont soumis à des temporalités spécifiques. Ces différentes formes d'espaces de l'attente matérialisent la frontière par « sa mise en scène spectaculaire » et donnent à voir le retour des frontières internes à l'UE (Tassin, 2013), dont Lesbos, Vintimille ou Calais sont des exemples criants.
- 12 Cet enfermement dans le présent de l'attente ne traduit pas une simple gestion des frontières nationales, puisque ce dispositif est également utilisé au sein même des espaces nationaux pour mettre à l'écart les indésirables. La politique de contrôle des flux migratoires, à travers son dispositif d'enfermement, érige une frontière intérieure entre les populations (Bietlot, 2005). Ce n'est pas un simple jeu de frontières géographiques qui s'y joue, mais un travail de (re)définition de frontières sociales et identitaires. La mise à l'écart des étrangers participe à la construction de « profils » d'indésirables (Wihtol de Wenden, 2005) et au renforcement de la cohésion nationale et européenne (Bietlot, 2005). Les migrants deviennent des moyens de la mise en scène de ces identités nationales et européennes dans les pays occidentaux, et ainsi de la construction de l'altérité. La rhétorique humanitaire et/ou sécuritaire disséminée dans les discours médiatiques et politiques participe à la construction sociale de la différence en désignant les migrants soit comme des victimes, soit comme des dangers ou des menaces. Autour de ces deux figures – le « bon migrant » qui fuit les persécutions et le « mauvais migrant » suspectés de vouloir profiter du système – se cristallisent deux lectures de la situation. La perception des migrants comme une menace se donne à voir dans les discours brandissant le spectre de l'invasion qui ne cessent de se multiplier en Europe et les discours autour de la sécurité qui se cristallisent sur les questions d'immigration (Bietlot, 2005). Les discours sécuritaires et les politiques anti-migratoires participent à un processus de criminalisation des « indésirables », tout en présentant les camps d'internement comme le lieu central d'une politique générale de l'assistance (Bernardot, 2007).

- 13 Que ce soit au sein des pays européens, ou dans les pays des Suds, l'articulation d'une logique sécuritaire et humanitaire a amené à faire de l'enfermement temporaire la technique d'une mise à l'écart des migrants. De cette manière, les politiques et discours à l'œuvre ont favorisé la définition d'une triple frontière : physique (par la mise à l'écart), sociale (par la qualification de ces populations comme indésirables) et temporelle (par l'installation dans un présent qui n'en finit pas, empêchant toute capacité de se projeter et de faire mémoire).
- 14 Les frontières géographiques et sociales induites par le dispositif d'enfermement temporaire ne sont pas simplement imposées « par le haut » – par les institutions, les politiques européennes, les discours politiques. Elles sont coproduites à travers les pratiques quotidiennes des différents acteurs qui assurent le fonctionnement et la gestion des migrants et des réfugiés.

Les exilés en attente

- 15 En ce qui concerne les exilés, quel que soit l'espace d'hébergement transitoire considéré, les temporalités s'y étirent. C'est ce que montrent les articles de Laetitia Overney et Jean-François Laé, d'Audran Aulanier, de Claire Lobet-Maris et de Sophie Mathieu. Ils permettent en outre de comprendre l'articulation entre le temps vécu et la vie matérielle (espace, objets, argent, papiers administratifs, petits boulots...). Face au temps long de la procédure, les réfugiés perdent leur puissance d'agir, ils sont maintenus dans un présent qui dure. Pour saisir la spécificité des états temporels vécus dans l'attente, et comprendre les rapports au temps singulier que les demandeurs d'asile se forgent « au creux du temps », plusieurs concepts sont convoqués par les auteur.e.s de ces articles. C'est en développant le concept de liminalité avancé par Van Gennep ([1909] 1981) et repris ensuite par Turner (1969) que s'est imposée une première grille de lecture pour lire ces espaces « d'entre deux », de passage ou de basculement espéré entre un avant (le lieu d'origine) et un après (le statut de réfugié). Ensuite, le concept « d'institution totale » que l'on doit à Goffman (1968) est mobilisé pour désigner ces lieux de résidence, ces hétérotopies à univers unique, coupés du monde « normal » ou ordinaire. Le troisième concept est celui de tiers-lieu développé par Burret (2017) comme un médiateur permettant de concilier l'hétérogénéité dans un récit commun. Enfin, le dernier concept est celui de régime d'historicité développé par Hartog (2003) qui permet d'explorer les articulations singulières que tissent les demandeurs d'asile entre passé, présent et futur, pour tenir dans le moment d'attente et tenter de préparer l'avenir. Ainsi, dans le cadre de la demande d'asile, passé, présent et futur s'imbriquent et se maillent avec des exigences institutionnelles de plus en plus complexes. Entre l'évolution incessante des critères d'obtention d'une protection, d'un visa, et les apprentissages chaotiques des professionnels qui les mettent en œuvre. Ces derniers devant s'appropriier, enseigner des impératifs et les traduire en délais, en procédures auprès des publics. Le temps d'attente et ses impacts sur la vie des demandeurs d'asile devient un axe principal de leur quotidien.
- 16 L'enfermement et les temporalités qu'il engendre sont à la fois le produit et le vecteur de production d'une politique de mise à l'écart d'une population jugée comme indésirable et de sa gestion humano-répressive. En cela, cet enfermement se donne à voir comme un dispositif du néolibéralisme sécuritaire (Foucault, 1975) qui participe à définir des modes légitimes de régulation des rapports sociaux.

Les travailleurs migrants

- 17 Quand on se tourne, non plus du côté des demandeurs d'asile, mais du côté des travailleurs migrants, on voit que c'est le travail, les frontières ethno-raciales qui organisent les temporalités. En effet, la migration a joué un rôle central dans l'internationalisation de l'économie et des marchés du travail. Dans le cadre de cette internationalisation et des délocalisations globales, on observe depuis les années 1960 une globalisation essentiellement basée sur l'emploi massif des migrant.e.s, notamment dans les secteurs de l'automobile, de la construction navale, du bâtiment, de l'agriculture, du textile et plus récemment le secteur des services (*nettoyage, care, call centers*). Cette internationalisation de l'économie basée sur l'appropriation d'une main-d'œuvre migrante « complémentaire » connaît une croissance exponentielle, mais les approches historiques et sociohistoriques montrent que cette articulation entre migration et travail (El Miri, 2015) existait également dans le passé, dans les contextes de décolonisation et d'indépendances, mais aussi dans des contextes de crise. Dans quelle mesure la mondialisation économique et l'internationalisation des marchés du travail sont-elles aujourd'hui basées sur l'appropriation massive d'une main-d'œuvre migrante et comment cette assignation à circuler transforme ces frontières temporelles ?
- 18 En traitant du rapport contraint au temps (de travail) de la main-d'œuvre migrante, les articles de Taher Labadi, de Lucio Castracani, Frédéric Decosse et Juana Moreno Nieto et de d'Abdoul-Malik Ahmad apportent un début de réponse à ces questions. Ils permettent d'élaborer une réflexion sur les effets de la migration circulaire sur les temporalités du travail des migrants, en soulignant, d'un côté, que l'ajustement du temps de séjour sur le temps de travail tend à réduire ces migrants à leur seule fonction de force de travail. Ces articles montrent, de plus, comment les travailleurs migrants, parce que soumis à un temps contraint, sont plus vulnérables aux injonctions à la productivité et à la disponibilité que d'autres. D'ailleurs, pour mieux s'en assurer, nombre d'entre eux sont aussi soumis par les employeurs à un mode d'enfermement « doux » doux d'enfermement, celui des baraquements qui les accueillent sur les lieux de travail. Mais dans d'autres cas, l'étude des rapports entre les migrants et les temporalités qui leur sont imposées permet de comprendre des processus de réappropriation ou de contournement. Cela permet de saisir les effets des politiques migratoires sur les parcours des migrants dans les temps longs ; de retracer des stratégies de dépassement des temporalités imposées, qui amènent à l'installation et à l'emploi direct ; et d'identifier les tentatives de « faire communauté » à travers des initiatives commerciales et récréatives collectives développées dans les temps libres. Ce qui apparaît donc crucial dans cette articulation et dans la caractérisation des expériences est bien cette valse des trois temps sociaux : le temps de l'immigration internationale, celui du détachement, et celui des temps non-professionnels. Cette articulation des temps sociaux est le résultat de la « porosité » des temps de travail.
- 19 Les migrations, qu'elles soient dictées par la recherche d'un refuge ou par des motivations économiques, produisent des temporalités propres, dont certaines s'inscrivent dans l'attente, quand d'autres naissent des contraintes d'un travail envahissant. Elles sont aussi un phénomène ancien que les sciences sociales cherchent à comprendre et à analyser depuis plusieurs décennies, les installant ce faisant dans un

autre type de temporalité, celle du savoir et de la mémoire. Pour évoquer les échos de la longue durée historique du phénomène migratoire, le texte de Matteo Sanfilippo, « Raconter Marseille en Italie. Usages littéraires et cinématographiques des stéréotypes sur la ville », traduit par Michel Peraldi, retrace l'image à mille facettes construites par la littérature et le cinéma de Marseille, ville de vieille immigration italienne, et même ville symbole des migrations. Au-delà des stéréotypes souvent convoqués, comme le banditisme et la corruption, on saisit à travers les œuvres du corpus analysé toute la saveur d'une cité multiculturelle.

BIBLIOGRAPHIE

BABELS, 2017. *De Lesbos à Calais : Comment l'Europe fabrique des camps*, Paris, Le Passager clandestin.

BERNARDOT M., 2007. « Les mutations de la figure du camp », in Le Cour Grandmaison O. et al., *Le retour des camps ?*, Autrement, p. 42-55.

BABY-COLLIN V., MAZZELLA S., MOURLANE S., REGNARD-DROUOT C., SINTÈS P. (dir.), 2017. *Migrations et temporalités en Méditerranée : les migrations à l'épreuve du temps (XIX^e-XXI^e siècle)*, Karthala-Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Paris.

BIETLOT M., 2005. « Le camp, révélateur d'une politique inquiétante de l'étranger », *Cultures & Conflits*, 2005/1 (n° 57), p. 221-250.

BREDELOUP S., 2013. « Les temps du transit dans la migration africaine », *Journal des africanistes*, n° 83/2 (juillet), p. 58-90.

BURRET A., 2017. « Étude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service », thèse de doctorat, École Doctorale Sciences Sociales, Lyon.

CLOCHARD O., 2010. « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire », *Carnets de géographes* [En ligne], 1 | 2010. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1826>

CORTÈS G., FARET L., 2009. *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

COUNILH A.-L., SIMON-LORIÈRE H., 2011. « Temporalités, transit et projet migratoire : pratiques urbaines de migrants et de réfugiés à Nouadhibou et Conakry », *e-Migrinter*, 7 | 2011, 58-74.

EL MIRI M., 2015. « Réflexion sur l'articulation entre migration et travail », *Carnet de recherche*, migtrav.hypotheses.org

FOUCAULT M., 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard.

GREEN Nancy L., 2002. *Repenser les migrations*. 1^{re} Édition, *Le nœud gordien*, Paris, Presses universitaires de France.

GURVITCH G., *La multiplicité des temps sociaux*, Paris, Cours de Sorbonne, 1958. Ce texte a été repris par la suite dans le second tome des différentes éditions de *La vocation actuelle de la sociologie* (Paris, PUF).

- HARTOG F., 2003. *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*. Sciences humaines, Histoire, La librairie du XXI^e Siècle, Seuil.
- KOBELINSKY C., 2014. « Le temps dilaté, l'espace rétréci. Le quotidien des demandeurs d'asile », *Terrain*, n° 63, p. 22-37.
- LE COURANT S., 2014. « "Être le dernier jeune" : Les temporalités contrariées des migrants irréguliers », *Terrain*, n° 63 (septembre), p. 38-53. <https://doi.org/10.4000/terrain.15490>.
- PELLERIN H., 2011. « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales* 27, n° 2, p. 57-75. <https://doi.org/10.4000/remi.5435>.
- PÉRALDI M. et TERRAZZONI L. (dir.), 2016. « Mobilités et migrations européennes en (post) colonies », *Cahiers d'Études africaines*, 221-222, Paris, Éditions de l'EHESS, 446 p., ISBN : 978-2-7132-2526-0
- SAYAD A., 1999. *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, coll. « Liber ».
- TARRIUS A., 1992. « Circulation des élites professionnelles et intégration européenne », *Revue Européenne de Migrations Internationales* 8, n° 2, p. 27-56. <https://doi.org/10.3406/remi.1992.1320>.
- TASSIN L., 2013. « D'une frontière à l'autre », *Hommes & migrations* [En ligne], 1304 | 2013. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2639>
- TURNER V., 1969. *The Ritual Process: Structure and anti-structure*, New York, Aldine De Gruyter.
- VALLUY J., 2005. « Introduction : L'Europe des camps. La mise à l'écart des étrangers », *Cultures & Conflits* [En ligne], 57 | printemps 2005.
- VAN GENNEP A., [1909] 1981. *Les rites de passage. Étude systématique des rites*, Paris, Picard.
- WIHTOL DE WENDEN C., 2005. « Vers une externalisation de l'asile », *Revue Projet*, 2005/1 (n° 284), p. 19-25.

AUTEURS

DELPHINE MERCIER

Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST), UMR 7317

Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, Francedelphine.mercier@univ-amu.fr

SYLVIA CHIFFOLEAU

Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), UMR 5190

sylvia.chiffolleau@gmail.com

JENS THOEMMES

Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP), UMR 5044

thoemmes@univ-tlse2.fr